

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2012)
Heft: 4

Artikel: Trois questions à Georg Weinhofer, responsable du service énergie et CO de Coop : Interview
Autor: Weinhofer, Georg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-644349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

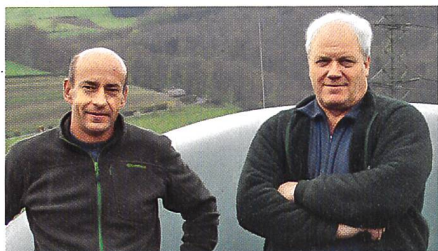
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du lisier pour le bouquet énergétique

Les agriculteurs Manfred Näf et Alois Amsler produisent depuis mars 2010 du biogaz à partir des déjections animales de leur élevage. Ils génèrent ainsi de l'électricité pour l'équivalent de la consommation de quelque 160 ménages. L'installation a bénéficié du soutien du projet «Naturafarm_Biogaz50» lancé par Coop et SuisseEnergie.



De g. à dr.: Manfred Näf, Alois Amsler.

«A côté des poules, des vaches et des cochons, nous avons également du biogaz.» Depuis mars 2010, date de la mise en service de leur centrale de cogénération, les agriculteurs Manfred Näf et Alois Amsler ont ajouté la production d'énergie à leur cahier des charges de paysan éleveur. «Ça nous prend en moyenne deux heures de travail par jour, une pour la gestion des déchets organiques et une pour la technique. C'est vraiment une nouvelle activité», explique Manfred Näf.

A l'origine de cette nouvelle activité se trouve un projet de partenariat lancé en 2005 par Coop et SuisseEnergie: «Naturafarm_Biogaz50». L'objectif était de valoriser le potentiel énergétique des déchets organiques agricoles issus d'exploitations Naturafarm. Un objectif atteint du côté du Rütihof dans le canton d'Argovie, où la centrale de cogénération d'une puissance de 100 kW a permis de produire en 2011 quelque 850 000 kWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 160 ménages. La chaleur issue de la production électrique est également récupérée sur l'exploitation.

Doublement gagnant grâce au biogaz

«L'idée est géniale, poursuit Manfred Näf. Nous sommes deux fois gagnants. D'un côté, nous produisons et revendons de l'énergie. De l'autre, nous obtenons un fumier de meilleure qualité à épandre sur nos champs. La

méthanisation de la matière organique rend en effet l'azote plus facilement assimilable par les plantes. De plus, le processus dégrade les mauvaises odeurs. L'environnement en profite donc pleinement.»

Mais tous les agriculteurs peuvent-ils s'improviser producteurs d'énergie? Alois Amsler, qui s'occupe de l'aspect technique de l'installation, apporte une réponse nuancée: «La quantité et le type de déchets agricoles ont une grande influence sur la production de biogaz. Il faut beaucoup d'expérience pour que cela fonctionne bien. L'équilibre biologique dans le digesteur est fragile.» Au Rütihof, 80% de la matière organique servant à générer le biogaz provient du fumier et du lisier de la ferme. Les 20% restants sont des déchets agricoles et organiques récupérés sur d'autres exploitations. «La gestion des déchets, c'est tout un art, ajoute Alois Amsler. Heureusement, nous avons pu bénéficier au début des conseils de l'association Oekotrom Schweiz.»

Un investissement conséquent

L'électricité produite sur l'exploitation du Rütihof est injectée dans le réseau et bénéficie du tarif de rétribution à prix coûtant (RPC) de la Confédération. Cela permet aux agriculteurs de rentabiliser leur installation qui aura coûté 1,4 million de francs. «C'est un investissement très important, estime toutefois Manfred Näf. Pour que cela soit rentable, il faut posséder au moins 200 unités de gros bétail.» C'est le cas du Rütihof qui abrite quelque 2200 poules pondeuses, 70 vaches allaitantes et 800 cochons. Et bientôt peut-être également des panneaux photovoltaïques? «Nous y réfléchissons», avoue Manfred Näf. Le bouquet énergétique de demain aura assurément un parfum champêtre. (bum)

Trois questions à Georg Weinhofer, responsable du service énergie et CO₂ de Coop.

N'est-ce pas la qualité de la viande qui intéresse en premier Coop dans les exploitations Naturafarm? Pourquoi soutenir également la production d'énergie?

Ce qui est important pour Coop, à côté de la qualité de la viande et de la détention respectueuse des animaux, c'est le bilan écologique des produits. Le paysan améliore ce bilan en fabriquant de l'énergie avec des sous-produits issus de l'élevage. C'est pourquoi nous soutenons financièrement nos producteurs Naturafarm lors de la construction d'une installation de biogaz.

Coop et SuisseEnergie ont lancé en 2005 le projet «Naturafarm_Biogaz50» pour produire du biogaz dans les exploitations Coop Naturafarm. Au lancement, il était question de 50 installations et 11 ont été réalisées. Le projet va-t-il se poursuivre?

Nous étions trop optimistes. Les investissements sont importants, jusqu'à 2 millions, et le financement est difficile à réunir pour les paysans. C'est pourquoi nous avons augmenté notre contribution maximale de 50 000 francs en 2005 à 200 000 francs à partir de 2008. Le nombre de demandes de soutien a ensuite augmenté. Nous sommes très satisfaits avec les onze installations de biogaz qui permettent de produire environ 6400 MWh d'électricité par année, soit la consommation d'environ 1800 ménages. Nous réfléchissons à une suite à donner au projet.

Le fonds Coop pour le développement durable a permis de soutenir ces installations. Comment est utilisé ce fonds?

Le fonds Coop pour le développement durable investit chaque année 15 millions de francs pour encourager une consommation durable. Avec cet argent, Coop soutient notamment des projets de recherche dans le domaine de l'agriculture biologique, encourage la mise au point de méthodes de production respectueuses de l'environnement, supporte divers projets de compensation d'émissions de CO₂ ou lance des actions pour sensibiliser l'opinion publique à une consommation durable.